



A more human resource.™

ADP diffusera un webcast en anglais pour aider les sociétés multinationales à se préparer au nouveau RGPD

ROSELAND, NJ – 11 mai 2017 – Les organisations actives en Europe et qui traitent les données de résidents de l'UE sont sur le point d'être confrontées à la plus grande évolution légale sur la protection des données depuis 30 ans. Le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (RGPD) entrera en vigueur **le 25 mai 2018**, et promet de marquer le début d'une nouvelle ère de gouvernance des données, ainsi que des exigences accrues en matière de sécurité et de traitement des données personnelles.

Le RGPD requiert que les organisations comprennent quelles informations elles possèdent au sujet de leurs collaborateurs, qui a accès à l'information et où se trouve l'information. Le non-respect peut coûter cher, étant donné que les sociétés risquent des pénalités allant **jusqu'à 4 % de leur chiffre d'affaires mondial** ou 20 millions d'euros, selon le chiffre le plus élevé.

Malgré les amendes potentiellement considérables, un sondage de [Dell®](#) a constaté que les PME et les grandes entreprises ne connaissent généralement pas les exigences de la nouvelle réglementation et ne savent pas comment s'y préparer, ni quel serait l'impact du non-respect sur la sécurité des données et les résultats économiques. En fait, plus de 80 % des répondants dans le monde entier ne connaissaient pas du tout ou seulement quelques détails à propos du RGPD.

Pour accompagner et informer les employeurs, **ADP® diffusera un webcast d'une heure** afin d'aider les organisations mondiales à comprendre et à parcourir la législation imminente du RGPD ainsi que son impact.

Ce [webcast](#) familiarisera les participants avec :

- Les nouvelles obligations au titre du RGPD pour les employeurs actifs dans l'UE.
- Les mesures que les organisations peuvent commencer à prendre aujourd'hui afin de minimiser les défis réglementaires potentiels.
- Comment externaliser le traitement des données RH à l'aide d'un prestataire HCM basé sur le cloud peut aider à atténuer les risques.

Ce webcast gratuit intitulé « **RGPD : soyez prêt pour le nouveau cadre réglementaire des données RH** », aura lieu à 15h (heure de Paris) **le mercredi 24 mai 2017, en anglais**. Les intervenants seront Cecile Georges, Directrice de la confidentialité chez ADP, Pascale Gelly, Responsable pour la protection de la confidentialité chez ADP EMEA et Katherine Fithen, Directrice de la vie privée chez The Coca-Cola Company.

Inscrivez-vous [ici](#) !

Le webcast sera enregistré et un lien de relecture sera envoyé à tous les inscrits.

A propos d'ADP :

De puissantes technologies avec une touche d'humanité. Les entreprises du monde entier, quel que soit leur secteur ou leur taille, tirent parti des solutions basées sur le Cloud et des connaissances des experts d'ADP, afin de les aider à libérer le potentiel de leurs collaborateurs. Ressources humaines, gestion des temps et des activités, paie, conformité : travaillons ensemble pour construire une meilleure performance collective.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fr.adp.com

Suivez ADP France sur les medias sociaux :



Service de presse ADP

Rumeur Publique

Sophie Noël - Tél. : 01 55 74 52 13

Yohan Bisson - Tél. : 01 55 74 84 99

E-mail : adp@rumeurpublique.fr